

[retour à l'article](#)[→ imprimer](#) **VousNousIls.FR**

>> QUAND LA VIE EDUCATIVE SE CONJUGUE AU PLURIEL

vendredi 21 avril 2006

En pratique
Vendredi 21 avril 2006

Comment alléger le poids des cartables ?

Directeur des collèges au Conseil Général de Seine-Maritime, Frédéric Planchaud coordonne, depuis deux ans, l'opération départementale¹ visant à alléger le poids des cartables des élèves de sixième et de cinquième. Il fait le point sur les procédés utilisés pour mettre "les besaces au régime".

Que peuvent faire les équipes éducatives pour délester les cartables des collégiens ?

Il existe aujourd'hui une large palette d'outils (souvent complémentaires) permettant aux chefs d'établissement de réduire le poids des cartables. La première solution consiste à doter les classes d'un deuxième jeu de livres dispensant ainsi les élèves du transport des manuels entre le collège et la maison. En complément, pour ranger le matériel destiné à rester sur place, l'établissement peut faire l'acquisition de casiers individuels (installés dans les espaces communs tels les halls, les couloirs, les préaux...) ou encore d'armoires de rangement collectives placées dans les salles de classe. A ces procédés classiques, viennent désormais s'ajouter des outils informatiques tels les tableaux blancs interactifs², les cartables électroniques³, les ardoises interactives type "Tablet PC" ou encore les chariots mobiles

Quel est le poids à atteindre ?

Les infirmiers scolaires ont établi que le poids d'un cartable ne devait pas dépasser 10% du poids de son porteur. Ce qui correspond, pour un élève de sixième dont le poids moyen avoisine les 37 kilogrammes, à une charge recommandée de moins de 4 kilogrammes. Or des pesées régulières nous indiquent qu'un enfant de sixième a bien souvent 7 à 9 kilogrammes de

multimédias⁴. S'il n'est pas question qu'ils se substituent totalement au support papier, ces outils, utilisés "à la carte" par les enseignants, permettent la sauvegarde de certains cours par les élèves sur leurs clés USB et contribuent au délestage des classeurs.

matériel sur le dos. Notre objectif est donc, avec cette politique d'allègement, de réduire de moitié le poids des cartables.

Quelles sont, pour l'heure, les formules les plus convaincantes ?

La solution la plus efficace est, selon moi, celle que l'équipe pédagogique s'approprie le mieux et le plus spontanément. Il est primordial que les enseignants soient en phase avec le ou les outils choisis et puissent, concernant l'usage des nouvelles technologies, y accéder à leur rythme. Le maniement des outils ne doit pas se faire au détriment de la pédagogie. Ceci étant, en ce qui concerne l'allègement des cartables, il me paraît important de songer à une diversification des moyens. D'ailleurs, nous avons constaté que, si 85% des collègues du département ont opté pour l'achat du second jeu de livres, seuls 63% se sont contentés de cette seule option, ce qui veut dire que 22% l'ont associé à (au moins) un autre outil.

De leur côté, les enseignants peuvent-ils contribuer à accentuer encore cet allègement ?

Les enseignants peuvent effectivement renforcer ces dispositifs en aidant tout d'abord les élèves à être lucides quant au contenu de leur cartable. Il s'agit d'inciter les collégiens à se questionner sur leurs besoins réels, le chargement effectif de leur sac de classe et de recommander une mise à jour quotidienne du cartable... En complément à cette sensibilisation générale (qui ne doit pas être le seul fait des enseignants mais également celui des familles et des collectivités), les professeurs peuvent prescrire des choix de fournitures légères et favoriser l'usage des clés USB en choisissant des supports de cours numériques, notamment par le biais de CD-ROM.

Combien cette opération coûte-t-elle au département ?

La dotation départementale "*allègement des cartables*", calculée sur la base de 80 euros⁵ par élève de sixième en 2004/2005 et sur celle de 80 euros par élève de cinquième en 2005/2006, représente 1,3 million d'euros par an, soit 3,9 millions d'euros si l'on englobe l'année scolaire 2006/2007 (pour laquelle la même somme a été allouée aux 110 collèges publics de Seine-Maritime). Cette dotation permet aux chefs d'établissement de coupler l'achat du deuxième jeu de livres à d'autres types d'outils dont le choix est laissé à leur libre appréciation. Globalement, pour permettre cette opération, les dotations de fonctionnement en faveur des collèges ont annuellement augmenté de 20%.

Propos recueillis par Marie-Laure Maisonneuve

- (1) Voir le [site](#) du Conseil général de Senie-Maritime, et plus particulièrement [cette page](#).
- (2) Lire par ailleurs [l'article](#) En Pratique du 10/02/06 "Tableau blanc interactif : comment choisir ?"
- (3) Le cartable électronique est un espace numérique de travail (comparable à un site internet) destiné aux enseignants et aux collégiens. Il est accessible à la fois au sein de l'établissement et au domicile de l'élève. Munis d'une ardoise électronique, les élèves ont à leur disposition un ensemble de ressources et d'outils dont les logiciels pédagogiques. À l'essai depuis la rentrée 2005 dans une classe de cinquième du collège Gustave Courbet de Gonfreville l'Orcher.
- (4) Le chariot mobile multimédia est un dispositif itinérant constitué d'un chariot (sorte de desserte sur roulettes) avec à son bord une trentaine d'ordinateurs portables et permettant d'équiper, au choix, tous les élèves d'une même classe ou simultanément plusieurs petits groupes d'élèves (de classes différentes). Cet outil permet un usage progressif et souple de l'informatique dans les classes.
- (5) Somme calculée sur le tarif forfaitaire de 16 euros par livre pour l'achat de 5 livres.

Autres articles "En pratique"

[retour à l'article](#)